

PLUSIEURS ORGANISATIONS SYNDICALES JUGENT IRRÉALISTE LE PLAN D'ÉCONOMIES SUR LES ACHATS HOSPITALIERS

PARIS, 29 octobre (APM) - Plusieurs organisations syndicales estiment que les économies sur les achats hospitaliers demandées par le ministre de la Santé sont "totalement irréalistes".

Dans une circulaire adressée aux Agences régionales de l'hospitalisation (ARH), Philippe Douste-Blazy demande aux hôpitaux de réaliser 850 millions d'euros d'économies sur les achats au cours des trois prochaines années.

Pour atteindre cet objectif, il considère que les établissements pourraient réduire de 2% leurs dépenses de médicaments, de 10% celles concernant les dispositifs médicaux et les fournitures hôtelières et générales et de 5% celles portant sur la majeure partie des prestations de services, rappelle-t-on.

Or ces estimations reposent sur une étude menée par la Mission nationale d'expertise et d'audit hospitalier (MeaH), dont la "méthodologie a été sévèrement critiquée en raison de la faiblesse des échantillons et du caractère très parcellaire, voire ponctuel, des produits examinés", affirment vendredi la CHG et le Collectif des syndicats des PH dans un communiqué, rejoignant sur ce point la position de la Fédération hospitalière de France (FHF).

Pour la CHG et le collectif, ces exigences d'économies sont non seulement "totalement irréalistes sur la quasi-totalité des postes mentionnés car les établissements publics de santé effectuent depuis de nombreuses années des mises en concurrence sur toutes leurs fournitures, en utilisant les procédures d'achat public existantes", mais elles "méconnaissent la situation du marché" dans le secteur des dépenses pharmaceutiques.

Le communiqué souligne que les économies potentielles sur "le secteur où la concurrence est possible entre génériques ou produits similaires" sont à peu près nulles et que celles sur les médicaments dits innovants sont pratiquement inexistantes du fait de la situation de monopole des laboratoires et de la faible marge de manoeuvre des établissements.

Concernant les dispositifs médicaux courants (compresses, aiguilles, seringues, sondes,...), la CHG et le collectif indiquent que les établissements doivent déjà faire attention "à la qualité des produits proposés qui a tendance à se dégrader tant les prix obtenus par les établissements de santé ont baissé au fil des années".

"Plus grave, l'objectif mentionné par le secrétaire d'Etat à l'Assurance maladie de 15% d'économies sur les dispositifs médicaux stériles méconnaît les efforts constants des établissements de santé pour diminuer le risque des infections nosocomiales à travers la généralisation de l'utilisation des dispositifs médicaux stériles à usage unique, ce qui a un coût", déplorent les organisations syndicales.

"Le caractère irréaliste de ces réformes que l'on veut imposer sans tenir compte des remarques des professionnels s'avèrera malheureusement très dommageable, quoi que puisse affirmer le ministre, pour la qualité des soins dispensés aux usagers du service hospitalier public", conclut le communiqué.

LE SYNCASS-CFDT DENONCE LE "COUT" MEDIATIQUE

Le Syncass-CFDT dénonce également le caractère irréalisable des efforts demandés.

"A en croire le ministre de la Santé, les directeurs d'établissements sont en situation, sur simple consigne, de réaliser des économies substantielles sur les achats, alors même que ce poste de dépenses se trouve comprimé depuis des années dans la plupart des établissements", souligne vendredi le syndicat dans un communiqué.

Il déplore que le ministère ait choisi "la formule du coup/coût médiatique" au lieu "d'une préparation organisée et réfléchie avec les professionnels".

Par ailleurs, le Syncass-CFDT indique que, "sans changement des règles" et soutien politique, les économies ne pourront pas être aussi substantielles que l'espère Philippe Douste-Blazy.

Le syndicat regrette également que "le rôle fixé par la circulaire aux ARH se réduise à la mission unique de contrôle et de définition unilatérale d'objectifs, même assortis d'un intéressement aux résultats".

"La méthode ministérielle vise d'abord à justifier le niveau de l'objectif national d'évolution des dépenses nationales d'assurance maladie (Ondam) pour 2005", indique le communiqué en qualifiant la politique actuelle de "gesticulation et d'effets de manches".

LA FEHAP NE VEUT PAS UNE APPLICATION UNIFORME A TOUS LES ETABLISSEMENTS

Le volume d'économies demandé "paraît extrêmement optimiste", a indiqué de son côté le directeur de la Fédération des établissements d'hospitalisation et d'assistance privés à but non lucratif (FEHAP), Georges Riffard. Le montant affiché représente en effet 2 à 2,5% de la masse budgétaire.

"Nous ne voulons pas qu'un taux uniforme d'économies soit demandé aux établissements", signale également Laurent Castra, responsable des activités sanitaires à la FEHAP. En effet, une telle application "pénaliserait les établissements les plus productifs et économes".

"Il y a deux ans, un gain de productivité de 0,3% avait été demandé aux ARH sur les achats. Les agences ont appliqué ce taux sur tous les établissements, sans tenir compte de leurs performances", rappelle-t-il.

cb/san/cd/APM polsan
CBHJT001 29/10/2004 17:38 ACTU